



Collectif des Lens

Les réserves d'eau potable du massif calcaire du Bois des Lens et le principe de précaution

« Notre époque est caractérisée par un accroissement quasi illimité des moyens et une perte totale des objectifs »

Albert Einstein

< Cascade et résurgence du Roc à Combas

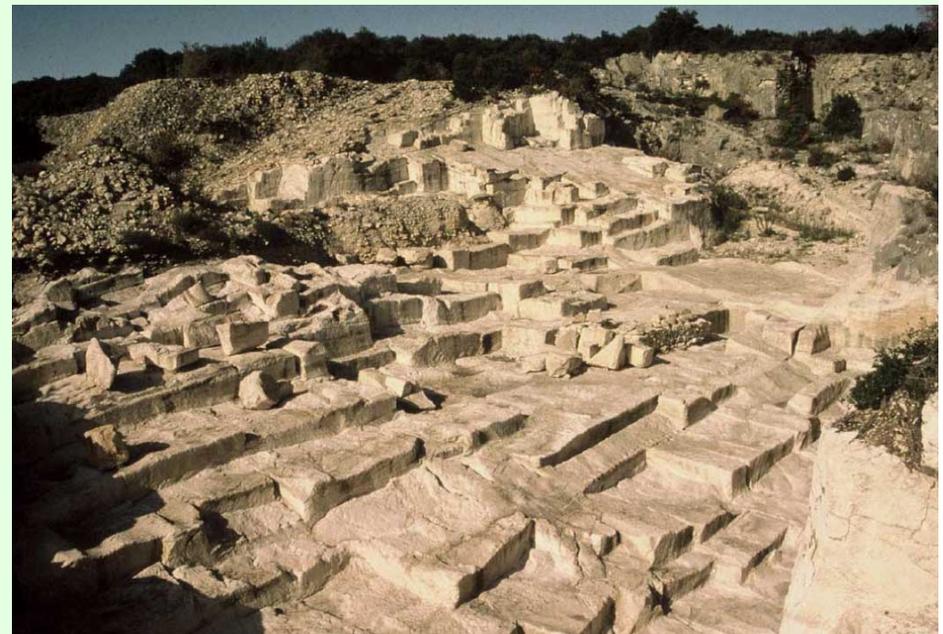
Les difficultés d'une sensibilisation à la protection d'une ressource vitale souterraine face à des menaces méconnues

Dès ses débuts, le **Collectif** s'est documenté sur les richesses **archéologiques** des Lens, notamment sur ses **carrières** qui ont produit la pierre des **monuments les plus prestigieux de la région.**

En marge de ces **recherches** est apparu un **problème vital** jusqu'ici délaissé : les **fissures et cavités de la roche** ont un **impact sur la qualité de la nappe phréatique d'eau potable du Bois des Lens.**

Les organismes chargées de la **protection de l'environnement** avaient **sous estimé** cette **question majeure.**

Ces investigations ont bénéficié des **études et conseils des hydrogéologues.**



Eaux superficielles et réserves souterraines : quelques références scientifiques consacrées au Bois des Lens

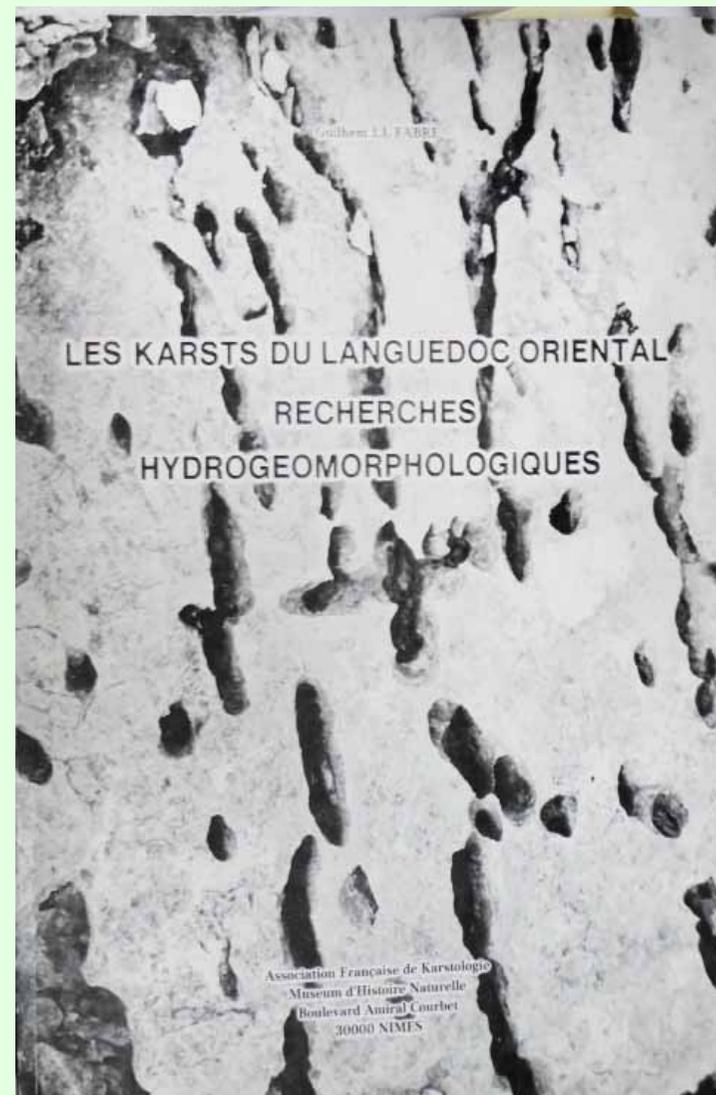
Plusieurs études abordent ce thème qui devient de plus en plus vital pour notre région suite au réchauffement climatique



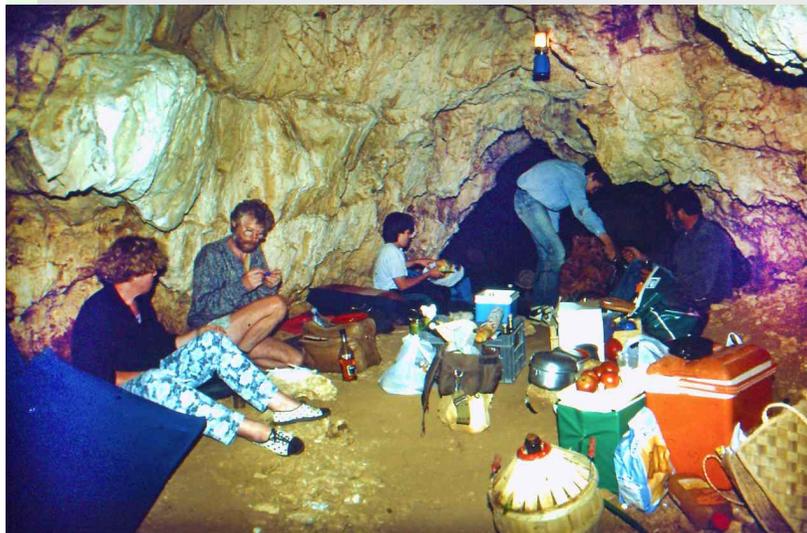
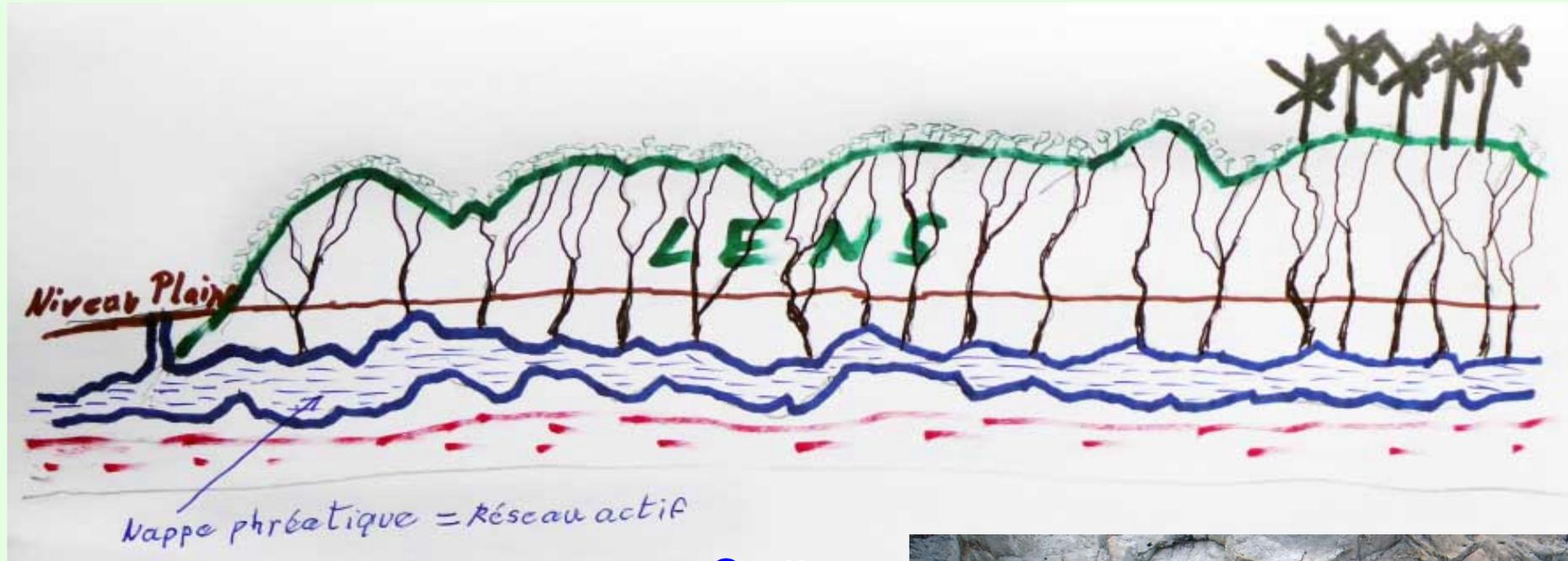
Parmi les spécialistes citons entre autres:

- J.-Cl. Gilly** (Sud des Lens).
- G. Fabre** (Nord des Lens).
- J.- M. François** totalité du bois.

Tous soulignent l'importance de cette réserve et sa fragilité : **10000 personnes** sont concernées



Le massif calcaire karstique des Lens : un gruyère parsemé de cavités et de fissures, seules la limitation des activités et la préservation des végétaux et de l'humus protègent cette eau.



< Grottes dites "Les Baumes".

Fissures > dans la carrière des Pielles.



L'étude des carrières a révélé une multitude de fissures et d'avens qui alimente la nappe phréatique du massif des Lens

Du Nord au Sud les carrières étudiées montrent des fissures marquées par des passages réguliers et importants d'eau.

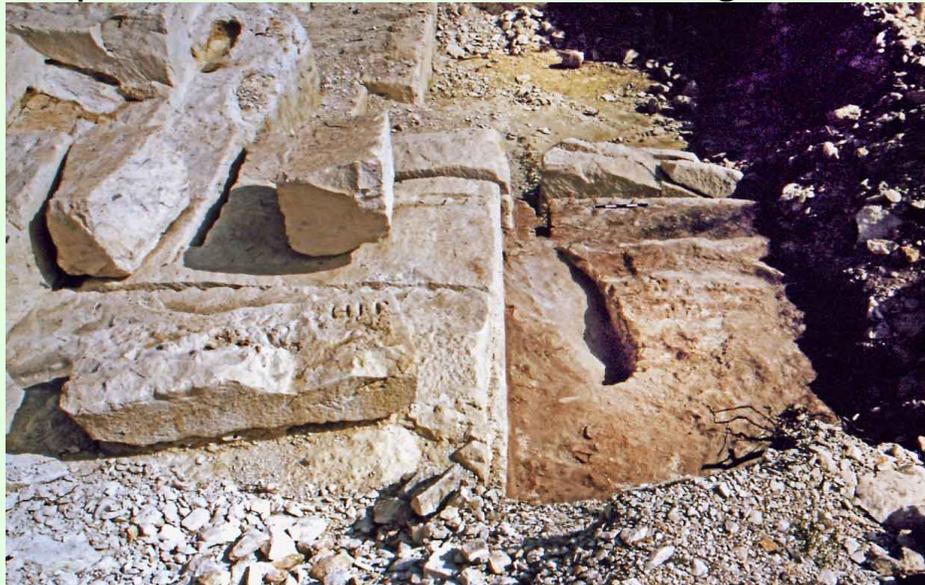
Cette particularité des Lens n'a que peu éveillé la vigilance des promoteurs et des bénéficiaires des divers projets industriels.

Mais chacun d'eux peut encore assumer ses responsabilités.

Carrière de Mathieu (Montagnac 1990).

Des conduits naturels de l'eau vers la nappe constituent des "pertes".

En ces points l'eau disparaît pour resurgir au pied des Lens et dans les forages.



Peyrière de Martin (Combas 1985).

Ce puits est parcouru par un tel conduit.

Parmi les bénévoles qui le dégagent se trouvait un initiateur d'un projet éolien.

Espérons que ces constats l'éclaireront.



Les nombreuses fissures et pertes des Lens alimentent les résurgences près desquelles sont installées les forages publics et privés, soit maintenant près de 10 000 personnes

En période de fortes pluies toute la nappe se connecte entre Ners et Fontanès.

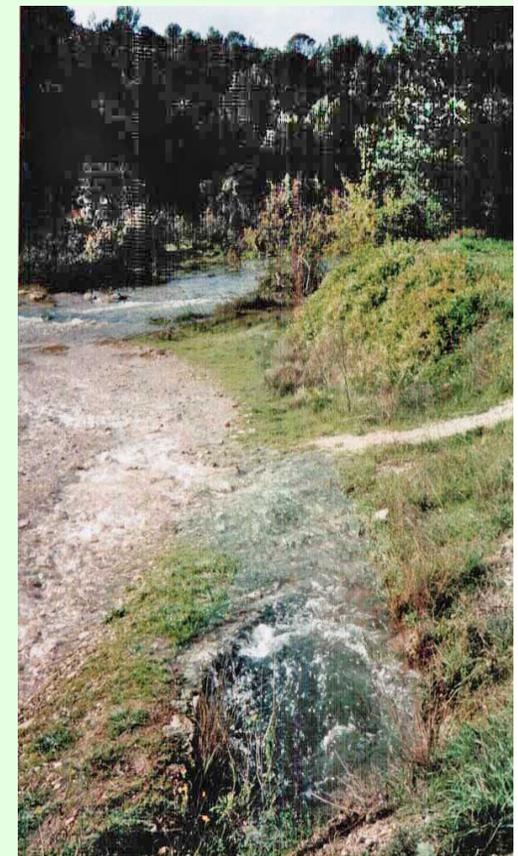
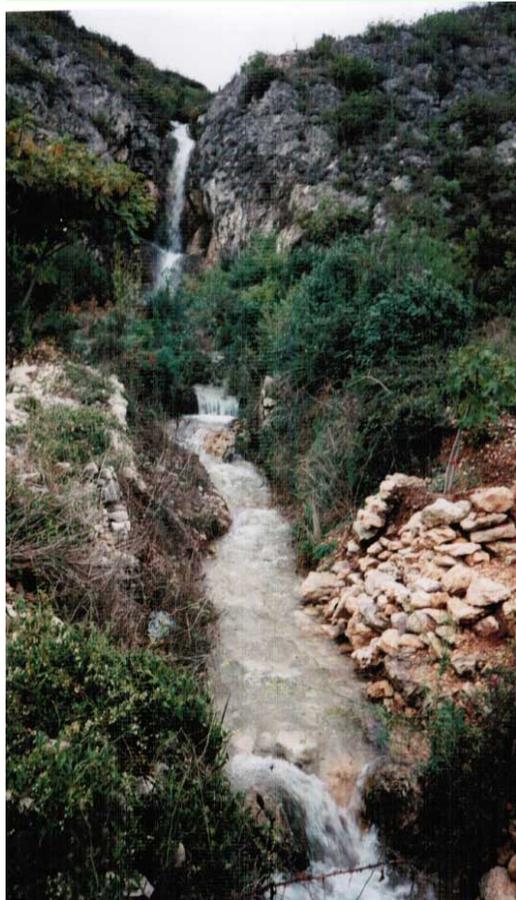
Le trop-plein d'eau du massif s'échappe en force par des **trous naturels**.

Ces résurgences se trouvent dans les **points bas** au **sud** et à l'**est** du massif.

Telle est la situation du **Roc à Combas**, de **Prouvessa**, du **Boulidou de Fons**,

des **3 Fontaines à Saint-Géniès** mais aussi des **forages publics et privés**.

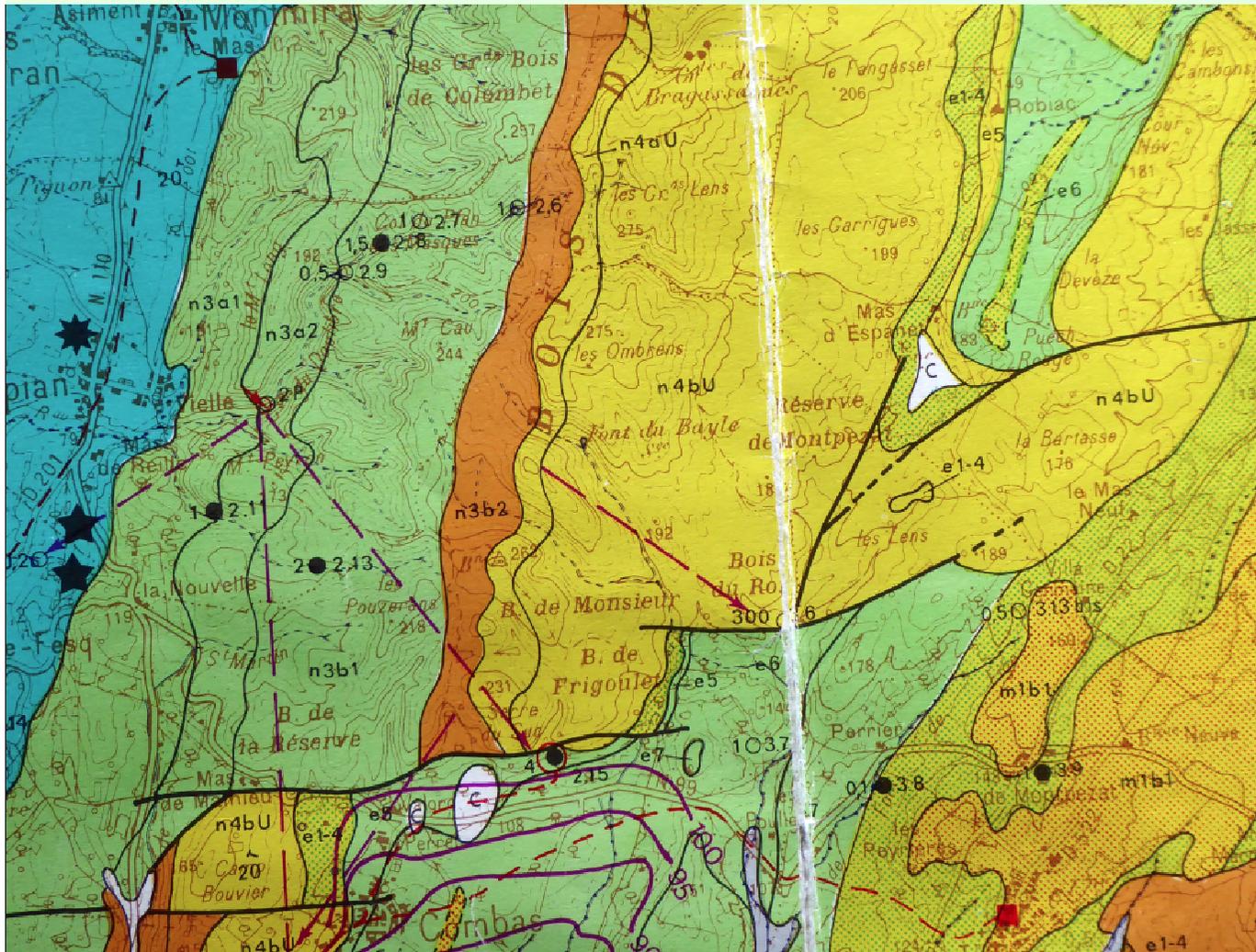
< Le Roc Prouvessa Le Boulidou >



Des colorations au fluor réalisées notamment par J.-Cl. Gilly et par G.Fabre démontrent que l'alimentation de la nappe des Lens s'étend même au-delà des périmètres de protection. Toutes les roches voisines de même inclinaison sont concernées. C'est donc l'ensemble du Massif qui doit être protégé.

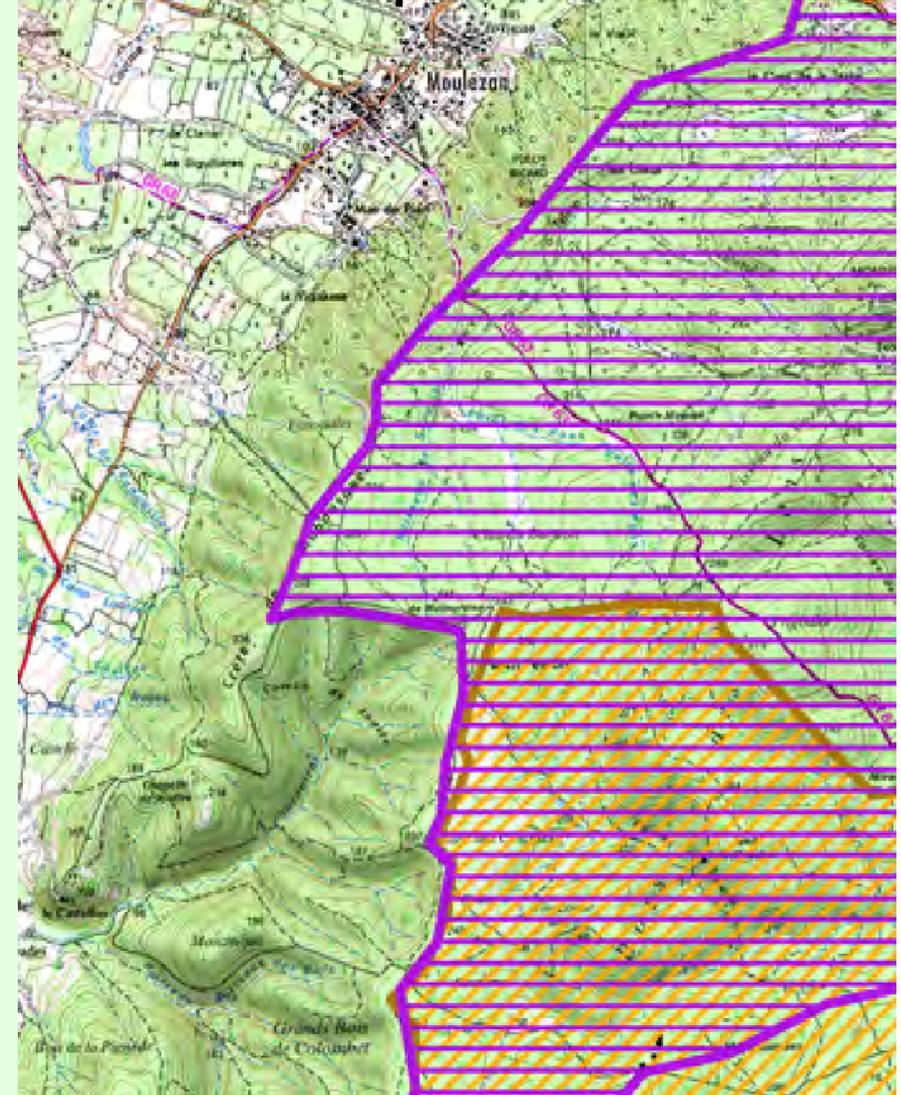
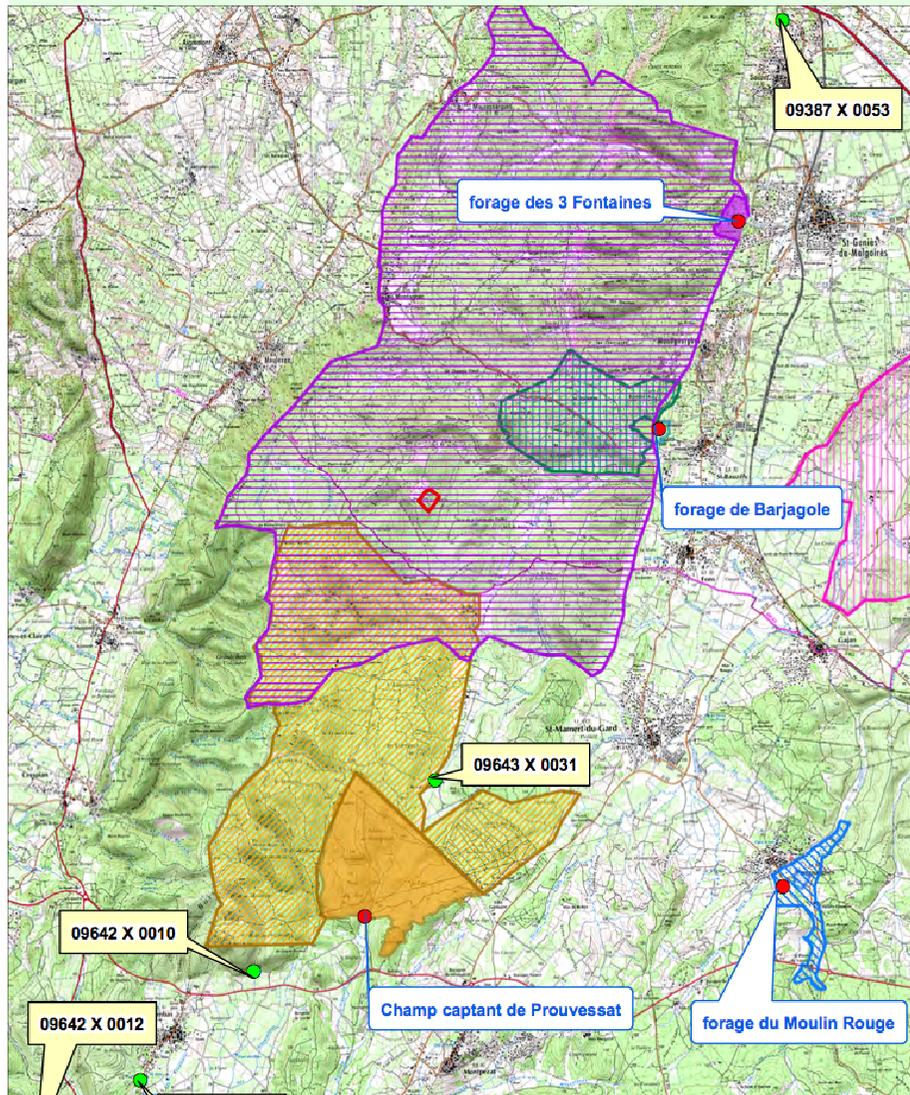
On nous impose des compteurs Linky sous couvert de l'Europe mais on oublie de nous parler des directives de l'EU sur la protection des nappes d'eau.

Extrait de la carte hydrogéologique et des colorations des pertes dans le sud des Lens établie par Jean-Claude Gilly.



Les scientifiques chargés d'établir les périmètres de protection des forages publics connaissent ces liens et leurs cartes officielles en tiennent compte mais pas les projets

Les PPE de Prouvessa et des 3 Fontaines se recouvrent juste à l'endroit du projet éolien de Moulézan. Il est difficile de faire pire en matière de protection de l'eau.



Avec le changement de climat les tornades et tempêtes se multiplient, les éoliennes sont d'autant plus vulnérables qu'elles sont hautes, le nombre d'accidents se multiplie.



Quelques exemples français.

Mais la liste s'allonge tous les ans malgré les efforts méritoires des *lobbies* pour les supprimer d'internet et pour atténuer leur impact médiatique le plus vite possible.

Il y a aussi les négligences d'entretien et le vieillissement du matériel qui provoquent également des épandages d'huile des nacelles qui s'infiltrent dans le sol puis dans les nappes.

Cette huile a **pollué une nappe phréatique** dans le Hainaut.

L'exploitation d'**eau potable** a dû être **abandonnée**.

Il faudra **des siècles** avant qu'elle ne **redevienne potable**.

Le **risque** est **pire** pour les **Lens** car il y a **peu de terre** sur le

rocher calcaire.

Par ailleurs **l'huile** utilisée est particulièrement **toxique**.

Sachez que chaque nacelle en contient **entre 400 et 600 l**, selon les modèles.



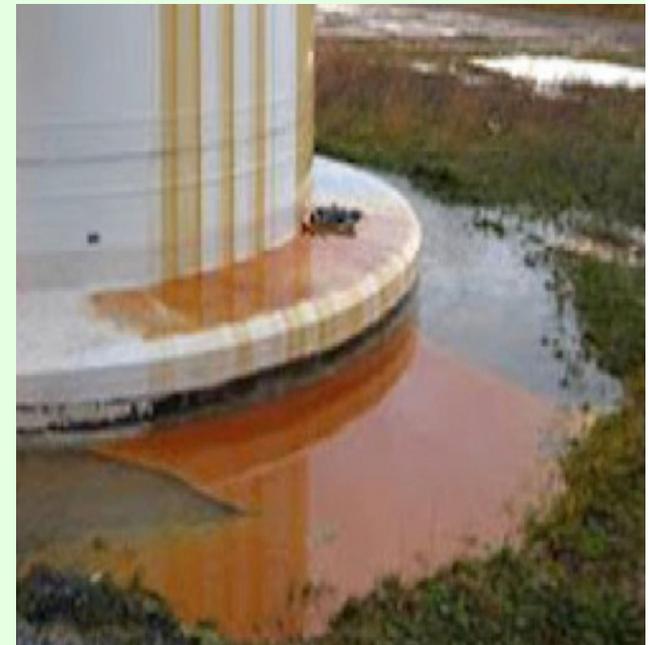
La liste officielle des dangers redoutés insiste sur les risques physiques mais peu sur les conséquences de la pollution des nappes par l'huile et par les détergents répandus par hélicoptère ou par drone pour nettoyer les pales

Liste officielle des dangers potentiels des éoliennes :

- Projection de tout ou une partie de pale ;
- Effondrement de l'éolienne ;
- Chute d'éléments de l'éolienne ;
- Chute de glace ;
- Projection de glace.

Les fournisseurs d'huiles et graisses ne mentionnent que le **lithium**, le reste (hydrocarbures divers) constitue des secrets de fabrication.

Mais le lithium (également présent dans les piles électriques) est déjà suffisamment **toxique** pour l'**écarter** des **menaces** sur nos **nappes d'eau potable**.



Dans tous les domaines il existe des priorités et c'est au citoyens de les faire connaître et de les imposer aux décideurs.

Faut-il protéger nos ressources en eau potable ou favoriser à tout prix une production électrique aléatoire et économiquement très discutable?

L'appât du gain à court terme doit-il l'emporter ?

La réponse vous appartient.

MERCI POUR VOTRE PATIENCE